

FICHE ATELIER 2

La gestion des ripisylves demain : besoins et questions émergentes

Résumé : Pour discuter de l'avenir de la gestion des ripisylves. Il s'agit notamment d'identifier les enjeux qui sont en train d'émerger et les besoins associés, afin de faire face à ces enjeux.

Date : Mardi 13 octobre, de 14h45 à 15h45. Plusieurs ateliers sur le même sujet pourront être menés en parallèles (3 salles disponibles).

Contexte

Les milieux ripariens **sont indispensables** pour contribuer à une bonne qualité de l'eau, limiter les risques d'inondation et sont des refuges très importants pour la biodiversité. Par ailleurs, ils constituent des espaces récréatifs particulièrement appréciés par les riverains. Il s'agit pourtant des milieux forestiers les plus dégradés à l'échelle européenne (moins de 5% de leur surface initiale).

La structure et le fonctionnement écologique des communautés biotiques des zones ripariennes varient **selon les conditions** bioclimatiques, géomorphologiques et d'usages des sols, et ces dernières **changent avec le temps** sous l'influence des facteurs naturels et humains. Cette variabilité influence clairement la façon dont la végétation riveraine est étudiée, mais comme elle est aussi liée aux contextes géographiques, cela génère des **difficultés de généralisation et de transfert des connaissances** (Dufour & Rodríguez-González, 2019).

À la croisée de multiples enjeux, les ripisylves sont des milieux soumis à de **nombreuses pressions** telles que l'altération de la dynamique fluviale des cours d'eau, le changement climatique, le développement des espèces exotiques envahissantes, etc... Il semble primordial d'anticiper les enjeux à venir dans ce contexte de changements globaux et les outils nécessaires à la prise en compte de ces nouveaux enjeux.

Les objectifs de l'atelier (2 ou 3 sessions possibles en parallèle)

Objectifs :

- Faire dialoguer plusieurs corps de métiers sur les besoins de connaissance en lien avec la gestion des ripisylves ;
- Identifier les enjeux émergents liés à la gestion des milieux riverains ;
- Associer à ces enjeux les méthodes existantes ou des pistes à creuser pour mieux les comprendre et mieux suivre leur impact.

Cet atelier pourrait-être mené en parallèle en prenant en compte des enjeux émergents différents ou des contextes différents : grands VS petits cours d'eau. Par exemple, les participants d'une des salles de l'atelier traiteraient de l'enjeu « changement climatique », les autres de l'enjeu « perception » ou de celui du « bois mort »...

Déroulé (1h00) :

Par groupe d'une quinzaine de personnes, aux profils variés :

- rappels des attendus par les animateurs - 10 min

- discussions entre participants autour des enjeux à venir et des outils nécessaires pour y faire face par groupes de 3/4, – 25 min
- synthèse par groupes d'une quinzaine de personnes – 25 min

La restitution globale de cet atelier se fera le mardi, en fin d'après-midi.

Livrable :

Des trames seront proposées, mais l'un des livrables de cet atelier pourrait être un rendu visuel inspiré d'un speed boat, avec le schéma d'un personnage qui cherche à enfoncer un clou (enjeu) et se demande avec quel outils (outil) il/elle peut le faire.

L'autre type de rendu, pourrait être un tableau synthétique associant : question/enjeu/outils et le nombre de citations de chacun de ces enjeux.

Avant de venir à l'atelier

Ces ressources peuvent être consultées avant de venir à l'atelier :

Pages web :

- [Consulter la mobilisation des élus de bassin pour faire évoluer la réglementation relative aux ripisylves](#)
- [Consulter les 20 questions adressées par les gestionnaires de domaine public fluvial à l'équipe Biomareau](#)
- [Voir la webconférence du réseau rivière TV sur le bois mort](#)

Bibliographie :

- Dufour S., Rodríguez-González P.M. (2019). [Définition des zones riveraines et de la végétation riveraine : principes and recommandations](#). Rapport, COST Action CA16208 CONVERGES, 20 pp.

Dans le cadre du :



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

En partenariat avec :

